

VEILLE MEDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG-KONG ET TAIWAN

Janvier 2019 – N° 11



SOMMAIRE

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS..... 3

- Hong Kong : l'agence hongkongaise de sécurité sanitaire des aliments va renforcer le contrôle sur les produits alimentaires en douane 3
- Chine : renforcement du contrôle des fruits importés d'Australie-Méridionale..... 4
- Chine : plan pour la lutte contre les contrefaçons ou les produits de qualité inférieure durant la période 2019-2021 4

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE ... 6

- Chine : les exportateurs néozélandais de langoustes visent le marché de vente en ligne chinois 6

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS..... 7

- Chine : mise en place d'une technologie anti-contrefaçon via QR code par une société australienne pour lutter contre le faux vin en Chine..... 7
- Chine : Beingmate vend 51% des actifs de Darnum..... 7
- Chine : dernières avancées du procès de Château Ausone pour la protection de sa marque en Chine 8
- Chine : augmentation des prix des produits de la marque Martell 8

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL 10

- Chine : adoption de mesures de sauvegarde pour l'importation de beurre depuis la Nouvelle-Zélande en 2019 10
- Chine : bénéfice net 2018 du groupe Wens en forte baisse en raison de la peste porcine africaine 10
- Chine : le Ministère de l'agriculture chinois autorise l'importation de 5 types de cultures OGM 11
- Chine : le quinoa péruvien fera une entrée remarquée sur le marché chinois cette année 11
- Chine : évolution de la réglementation chinoise sur l'admission temporaire des marchandises..... 12
- Taiïwan : 7 enseignes de grands magasins se lancent dans une compétition intense au sein du district de Xinyi à Taipei 12
- Chine : publication prochaine de l'« Avis pour le bon développement des zones franches » 13

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION... 14

- Acronymes 14
- Sources d'information..... 14

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

HONG KONG : L'AGENCE HONGKONGAISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS VA RENFORCER LE CONTROLE SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES EN DOUANE

Annonce de nouvelles mesures après les critiques du contrôleur du gouvernement.

L'agence hongkongaise de sécurité sanitaire des aliments (FEHD) a annoncé de nouvelles directives à ses agents afin de renforcer le contrôle sanitaire des produits alimentaires en douane. Il s'agit notamment du contrôle des documents originaux, justificatifs et des échantillons pour que les aliments ne soient importés qu'avec les documents requis.

L'agence a été accusée par le contrôleur du gouvernement de n'avoir pas suffisamment garanti la sécurité sanitaire des importations alimentaires. Ce dernier avait appris que 94% des produits alimentaires avaient obtenu le permis d'importation aux douanes même s'il manquait le certificat sanitaire au moment de leur arrivée au port. Les certificats sont remis par les pays d'origine qui certifient que l'aliment en question est propre à la consommation.

Selon le contrôleur du gouvernement hongkongais, entre octobre 2015 et juin 2018, il y a eu en moyenne 1,5 inspection par mois des aliments importés par voie maritime. La FEHD a argumenté que le manque de contrôle était lié au manque d'entrepôts réfrigérés au port de Hong Kong, rendant impossible le stockage d'aliments pendant le contrôle. Par ailleurs, les certificats sanitaires arrivent souvent après que les aliments soient arrivés à Hong Kong ; les importateurs sont donc autorisés à importer avant de fournir le certificat sanitaire.

En dehors de ces nouvelles directives, l'agence va étudier comment augmenter la capacité d'inspection des aliments. Steven Ho Chun-yin, conseiller législatif des secteurs de l'agriculture et de la pêche, préconise que les autorités mettent à jour le système en exploitant le certificat sanitaire électronique. L'avantage sera l'élimination du décalage entre la réception du certificat et l'importation alimentaire.

Thématique : sécurité sanitaire des aliments – Hong Kong – dédouanement

Date : le 7 janvier 2019

Source : <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/2181021/hong-kong-food-safety-watchdog-tightens-checks>

CHINE : RENFORCEMENT DU CONTROLE DES FRUITS IMPORTES D'AUSTRALIE-MERIDIONALE

*L'administration centrale de la douane chinoise a suspendu, depuis le 1^{er} janvier 2019, la reconnaissance de l'état de zone indemne de « *Bactrocera tryoni* » pour la région Riverland de l'Etat Australie-Méridionale de l'Australie.*

Récemment, le service de l'inspection et de la quarantaine des produits animaux et végétaux de la douane chinoise a publié une notice d'alerte au sujet du renforcement des contrôles sur les fruits importés d'Australie-Méridionale. En raison de la récente apparition de « *Bactrocera tryoni* » dans la région Riverland de l'Etat d'Australie-Méridionale, et afin de prévenir son entrée sur le territoire chinois, l'Administration centrale de la douane chinoise (GACC) a suspendu, depuis le 1^{er} janvier 2019, la reconnaissance de l'état de zone indemne de « *Bactrocera tryoni* » de cette région, en demandant l'application des traitements de la quarantaine contre ce parasite pour les fruits de la région destinés à être importés en Chine. De plus, la GACC a demandé à ses différents services locaux de :

- Vérifier si les fruits importés depuis l'Australie-Méridionale avaient subi des traitements effectifs lors de l'inspection des marchandises expédiées après le 1^{er} janvier 2019 ;
- Renforcer la quarantaine sur place des marchandises expédiées avant le 1^{er} janvier 2019, notamment sur l'existence de larve de *Bactrocera tryoni* ;
- Prélever des échantillons pour analyse en cas de suspicion de parasite vivant. Dans le cas où les résultats d'analyse confirment l'existence de « *Bactrocera tryoni* » ou d'une autre mouche de fruit (*Tephritidae*), les marchandises concernées devront être retournées ou détruites directement ;
- Soumettre à l'administration centrale toutes les informations collectées relatives à l'épidémie. La GACC ajustera, selon les situations aux ports chinois, les mesures de l'inspection et de la quarantaine correspondantes au moment opportun.

La liste des vergers d'Australie-Méridionale agréés est jointe à la circulaire. La présente circulaire est valable jusqu'à la levée de la mesure de contrôle renforcée (délai non défini).

Thématique : Australie-Méridionale – parasite - *Bactrocera tryoni* – fruits – contrôle renforcé

Date : le 8 janvier 2019

Source :

http://gkml.customs.gov.cn/tabid/1033/ctl/InfoDetail/InfoID/32809/mid/445/Default.aspx?ContainerSrc=%5bG%5dContainers%2f_default%2fNo+Container

CHINE : PLAN POUR LA LUTTE CONTRE LES CONTREFAÇONS OU LES PRODUITS DE QUALITE INFERIEURE DURANT LA PERIODE 2019-2021

Un unique numéro de téléphone (12315) dédié aux plaintes sera mis en service au niveau national.

Le 9 janvier, la SAMR (Administration nationale pour les régulations de marchés) a publié le « Plan de travail pour la lutte contre les produits frauduleux ou de qualité inférieure dans des secteurs clé durant la période 2019-2021 ». Durant cette période, il est proposé de renforcer les contrôles dans quatre domaines, notamment en zone rurale et sur le secteur de la vente en ligne, mais également sur la sécurité sanitaire et le secteur de la certification. Un unique numéro de téléphone (12315) dédié aux plaintes sera mis en service au niveau national.

En ce qui concerne la sécurité sanitaire, des contrôles spéciaux ciblant les aliments spéciaux (aliments santé, formules de poudre de lait infantile, etc.) seront effectués. Il est demandé de renforcer les analyses d'échantillons pour les aliments santé (*health foods*) et pour les poudres de lait infantiles. En ce qui concerne les poudres de lait infantile, il faut continuer à réaliser des analyses mensuelles pour les poudres de lait infantiles qui devraient couvrir tous les établissements agréés et tous les paramètres réglementés par les normes nationales chinoises correspondantes. En ce qui concerne les *health foods*, il est demandé de renforcer le contrôle des allégations fonctionnelles présentes sur l'étiquetage, dans les documents de communication du produit, dans la publicité, etc.

En ce qui concerne la vente en ligne, il est demandé de renforcer le contrôle sur les activités illégales (communication mensongère, fausse promotion, violation de la propriété intellectuelle, etc.) et d'améliorer la recherche de responsabilités auprès de différents acteurs en cas de litige.

Thématique : SAMR – plan – lutte – produits frauduleux ou de qualité inférieure – aliments spéciaux – vente en ligne

Date : le 10 janvier 2019

Source : http://www.xinhuanet.com/food/2019-01/10/c_1123969843.htm

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

CHINE : LES EXPORTATEURS NEOZELANDAIS DE LANGOUSTES VISENT LE MARCHÉ DE VENTE EN LIGNE CHINOIS

En 2019, Fiordland Lobster Co., Ltd. créera elle-même des canaux de distribution en ligne pour la vente directe aux consommateurs chinois.

Lors d'un récent interview, M. Andrew Harvey, Directeur Général de la société néozélandaise Fiordland Lobster Co., Ltd. a souligné au journaliste de l'agence de presse Xinhua qu'au cours de l'année 2019, son entreprise lancera une audacieuse opération sur le commerce en ligne en Chine.

Fiordland Lobster a commencé l'exportation des langoustes en Chine dans les années 90. En 2018, les langoustes (Live Rock Lobster ; *Jasus Edwardsii*) de cette société étaient présentes dans les magasins physiques de Hema Fresh, filiale d'Alibaba. En 2019, la société entend développer elle-même des canaux de distribution en ligne afin de fournir directement aux consommateurs chinois ses langoustes vivantes.

Afin d'assurer le développement durable pour l'industrie de la pêche ainsi que l'équilibre écologique, le gouvernement néo-zélandais gère l'industrie sous forme de quota. La quantité annuelle des langoustes pêchées du pays est d'environ 1000 tonnes, principalement destinées au marché chinois.

La filière aquacole est capitale pour l'économie de la Nouvelle-Zélande puisque ses exportations annuelles de produits aquatiques vers la Chine sont d'environ 500 millions de NZD (soit 2,3 milliards de CNY), dont 300 millions de NZD (soit 1,39 milliard de CNY) sont générés par la vente de langoustes.

Thématique : langouste – *Jasus Edwardsii* – Nouvelle Zélande – exportation – Chine – vente en ligne

Date : le 8 janvier 2019

Source : http://www.xinhuanet.com/world/2019-01/08/c_1123961134.htm

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS

CHINE : MISE EN PLACE D'UNE TECHNOLOGIE ANTI-CONTREFAÇON VIA QR CODE PAR UNE SOCIÉTÉ AUSTRALIENNE POUR LUTTER CONTRE LE FAUX VIN EN CHINE

14 000 bouteilles de faux vin de la marque australienne Penfolds ont été saisies en Chine en novembre dernier.

Afin de lutter contre la contrefaçon qui touche fortement le vin australien en Chine, l'entreprise YPB a développé le ProtectCode (via un QR Code) permettant aux producteurs viticoles de suivre la distribution de leurs produits et aux consommateurs de vérifier l'authenticité des vins. À l'aide d'un scanner ou d'un smartphone, les producteurs et les consommateurs peuvent scanner le QR Code de la bouteille et accéder à la plateforme de vérification. YPB a notamment signé un partenariat avec Accolade, le plus grand producteur de vin en Australie. Son vignoble Grant Burge utilisera cette technologie.

Selon l'agence australienne Wine Australia, les exportations australiennes de vin vers la Chine ont augmenté de 51% entre mars 2017 et mars 2018 pour atteindre 1,04 milliard d'AUD.

Thématique : ProtectCode/QR Code – contrefaçon/contrefait – vin – viticole – exportation

Date : le 2 janvier 2019

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2019/1/2-79280.html>

CHINE : BEINGMATE VEND 51% DES ACTIFS DE DARNUM

Cette opération devrait permettre à Beingmate de réduire sa surproduction et d'améliorer sa trésorerie.

Le 2 janvier dernier, l'entreprise laitière chinoise Beingmate a annoncé la vente de 51% des actifs du site de production Darnum à Fonterra pour un montant total de 595 millions de CNY (environ 76 millions d'EUR). Elle a également mis fin à « l'accord Darnum » (Joint-Venture) signé avec Fonterra. L'usine de Darnum est située en Australie et a débuté ses activités en 1997. Elle produit 3,2 millions de litres de lait et 300 tonnes de lait en poudre par jour. Beingmate avait investi 82 millions d'AUD pour l'acquisition de 51% des actifs du site, puis avait à nouveau investi 102 millions d'AUD. Cette vente d'actifs s'inscrit dans un effort d'assainissement des comptes et d'amélioration de sa trésorerie. Beingmate a en effet subi des pertes importantes pendant deux années consécutives, s'élevant à 780 millions de CNY (environ

99 millions d'EUR) en 2016 et 1 milliard de CNY (environ 127 millions d'EUR) en 2017. En 2018, elle a su prendre les décisions nécessaires pour améliorer ses performances financières et faire à nouveau des bénéfices.

Thématique : vente – Beingmate – Fonterra – lait/lait en poudre

Date : le 4 janvier 2018

Source : http://food.china.com.cn/2019-01/04/content_74340138.htm

CHINE : DERNIERES AVANCEES DU PROCES DE CHATEAU AUSONE POUR LA PROTECTION DE SA MARQUE EN CHINE

La Beijing Higher People's Court a rejeté le précédent jugement de la Beijing Intellectual Property Court, lui demandant d'accorder un nouveau jugement sur l'appel du Château Ausone.

Récemment, le procès en Chine du Château Ausone contre une société chinoise au sujet de la violation de son droit de propriété intellectuelle a connu un progrès. La société chinoise, "France Lafei Wine (China) Co., Ltd." qui n'a aucun lien avec les Domaines Barons de Rothschild (Lafite), avait déposé la marque chinoise "奥信堡副牌" (AO XIN BAO FU PAI), présentant une similitude phonétique avec les noms chinois utilisés par Château Ausone pour sa marque en Chine. Pour cette raison, Château Ausone avait lancé une procédure en appel auprès du bureau de la marque sous tutelle de la « State Administration for Industry & Commerce (SAIC) » en septembre 2015. La demande a été rejetée par la Beijing Intellectual Property Court. Suite à cela, Château Ausone a lancé une procédure d'appel auprès de Beijing Higher People's Court.

Lors de la deuxième instance, la Beijing Higher People's Court a pris en considération des preuves fournies par Château Ausone sur la large utilisation du nom traduit en chinois (奥信庄园, en pinyin "AO XIN ZHUANG YUAN") de la marque "Château Ausone" sur les catalogues et le site internet de son partenaire chinois, ainsi que sur plusieurs sites internet chinois spécialisés sur le vin. De plus, d'après l'enquête de la Beijing Higher People's Court, la société chinoise en question avait lancé le dépôt d'une trentaine de marques sous la catégorie 33 (correspondant aux boissons alcoolisées dont le vin), toutes similaires à plusieurs marques de vin de haute notoriété à l'échelle internationale.

Ainsi, la Beijing Higher People's Court a rejeté le précédent jugement de la Beijing Intellectual Property Court, demandant à ce dernier d'accorder un nouveau jugement.

Thématique : propriété intellectuelle – marque – violation – Château Ausone – rejet – jugement

Date : le 4 janvier 2019

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2019/1/3-80342.html>

CHINE : AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS DE LA MARQUE MARTELL

A partir du 1^{er} février 2019, les produits de la marque de spiritueux Martell verront leurs prix en sortie d'usine gonfler de 5% et de gros de 7% sur le marché chinois.

Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des coûts de production et par la baisse généralisée de la consommation de spiritueux prévue sur les prochaines années.

En 2013, le marché chinois des spiritueux haut de gamme a été affecté par les politiques restrictives de lutte contre la corruption et s'est lentement rétabli les années suivantes pour engranger une croissance significative en 2017.

D'après les résultats financiers du groupe Pernod Ricard, au cours des 9 premiers mois de l'exercice 2018 (du 1^{er} juillet 2017 au 31 mars 2018), la croissance sur les pays asiatiques a progressé de 11%. La Chine continentale représente une hausse de 19%, se positionnant ainsi comme le plus grand marché en Asie du groupe français.

En plus des canaux traditionnels comme les discothèques, karaokés et la restauration, le groupe Pernod Ricard a également placé ses produits sur d'autres réseaux de distribution comme les ventes en ligne, les ventes au détail, des supermarchés.

En 2017, les ventes globales du groupe Pernod Ricard ont atteint près de 10 milliards CNY.

L'augmentation des prix des produits de la marque Martell n'est pas liée à une pénurie de l'offre, mais au ralentissement escompté des ventes sur le marché chinois l'année prochaine.

Thématique : spiritueux – Pernod Ricard – Martell

Date : 7 janvier 2019

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2019/1/3-79295.html>

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL

CHINE : ADOPTION DE MESURES DE SAUVEGARDE POUR L'IMPORTATION DE BEURRE DEPUIS LA NOUVELLE-ZELANDE EN 2019

Jusqu'au 3 janvier 2019, la quantité déclarée de beurre et autres matières grasses (H.S. 04051000, 04059000) importés depuis la Nouvelle Zélande sous gestion de mesure de sauvegarde a atteint près de 16 720 tonnes.

Le 3 janvier 2019, par sa circulaire No 8-2019, la GACC (Administration centrale de la douane chinoise) a annoncé la prise de mesures de sauvegarde pour l'importation de beurre depuis la Nouvelle Zélande en 2019.

D'après l'« Accord de libre-échange entre la Nouvelle-Zélande et la Chine » (ci-après sous abréviation de l'« Accord »), 12 références de produits agricoles d'origine néo-zélandaise sont sous gestion de mesures de sauvegarde. Jusqu'au 3 janvier 2019, la quantité déclarée de beurre et autres matières grasses (H.S. 04051000, 04059000) importées depuis la Nouvelle Zélande sous gestion de mesure de sauvegarde a atteint près de 16 720 tonnes, dépassant le quota de 16 077 tonnes pour l'année 2019 réglementé par l'« accord » signé entre les deux pays.

A partir du 4 janvier 2019, les tarifs douaniers à appliquer pour l'importation de beurre et autres matières grasses depuis la Nouvelle Zélande sous l'« Accord » reviendront à ceux applicables à la nation la plus favorisée.

Thématique : Accord de libre-échange – Chine – Nouvelle-Zélande – beurre – mesure de sauvegarde

Date : le 3 janvier 2019

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302269/2168677/index.html>

CHINE : BENEFICE NET 2018 DU GROUPE WENS EN FORTE BAISSÉ EN RAISON DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Le prix moyen de la viande porcine sur le marché chinois a baissé de 14% en un an.

Le groupe Wens, géant chinois de l'élevage porcin et avicole, a revu à la baisse sa prévision de bénéfice pour 2018. Il prévoit un bénéfice net autour de 4 milliards de CNY (500 millions d'EUR) pour l'exercice 2018, en baisse de 40% par rapport à l'année précédente. Le groupe a notamment subi les conséquences d'une baisse cyclique de l'activité du secteur puis de l'épidémie de peste porcine africaine. Celle-ci a en effet engendré une baisse des prix de 14% du prix de vente des porcs donc une baisse de la rentabilité. Sur le premier trimestre, le groupe a vu son chiffre d'affaires de

l'activité porcine s'établir à près de 15 milliards de CNY (1.9 milliard d'EUR), représentant 60% du chiffre d'affaires total de ses activités d'élevage.

Le résultat net du groupe pour les activités avicoles a en revanche progressé grâce notamment à une augmentation de prix de vente de la viande de poulet de 17% par rapport à 2017.

Thématique : Wens – élevage porcin/avicole - peste porcine africaine - baisse/perte – bénéfice

Date : le 7 janvier 2019

Source : <http://www.bjnews.com.cn/finance/2019/01/07/537195.html>

CHINE : LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE CHINOIS AUTORISE L'IMPORTATION DE 5 TYPES DE CULTURES OGM

26 cultures agricoles OGM ayant déjà été autorisées ont vu leur enregistrement prolongé.

Le 8 janvier le Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales chinois a promulgué la liste des cultures agricoles OGM autorisées à l'importation pour l'année 2019, comprenant colza et soja génétiquement modifiés pour résister aux herbicides, etc. De plus, 26 cultures OGM qui avaient déjà été autorisées ont vu leur enregistrement prolongé en Chine. D'après la liste du Ministère, les 5 cultures agricoles OGM nouvellement autorisées comprennent : colza résistant aux herbicides RF3 de BASF, colza résistant aux herbicides MON88302 de Monsanto, maïs résistant aux insectes aux herbicides DP4114 de Pioneer, soja résistant aux herbicides SYHT0H2 de Syngenta et de BASF, ainsi que soja résistant aux herbicides DAS-44406-6 de Dow AgroSciences.

Parmi les 26 cultures agricoles OGM dont l'enregistrement en Chine a été prolongé, la validité du certificat de sécurité de culture agricole OGM de 24 produits prendra fin le 20 décembre 2021. Le certificat pour les cotons résistants aux insectes et aux herbicides T304-40 et GHB119 de BASF arrivera quant à lui à terme le 20 décembre 2023.

Ces 31 cultures agricoles OGM peuvent être utilisées comme – « matière première destinée à la transformation » dans la fabrication d'huile, de sucre, d'alimentation animale, etc. Ces cultures ne peuvent pas être commercialisées directement sur le marché en tant que produits agricoles.

Toutes les cultures agricoles OGM répertoriées dans un catalogue spécifique initialement publié en 2002 doivent être étiquetées. A l'heure actuelle, un total de 17 produits sont listés pour 5 cultures (soja, maïs, colza, coton et tomate).

Thématique : culture agricole – OGM – enregistrement – Chine – catalogue

Date : le 8 janvier 2019

Source : https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_2826498

CHINE : LE QUINOA PERUVIEN FERA UNE ENTREE REMARQUEE SUR LE MARCHÉ CHINOIS CETTE ANNEE

Le Pérou est actuellement le plus grand producteur du monde de quinoa.

Le quinoa originaire du Pérou est considéré comme la base culinaire de la nation Inca. Ce pays est actuellement le plus grand producteur de quinoa du monde puisqu'il représente plus de la moitié de l'offre mondiale suivi par la Bolivie avec un tiers de la production mondiale. Le quinoa, membre de la famille des chénopodiacées, est cultivé à haute altitude dans les Andes.

Aujourd'hui, le Pérou est un partenaire commercial important de la Chine puisqu'il est le 3ème fournisseur d'avocat et le 2ème de bleuet.

D'après les médias péruviens, d'importants volumes de quinoa entreront sur les marchés chinois et colombien cette année.

En Chine, le marché du quinoa progresse lentement par rapport aux autres nourritures importées, qui s'explique par le peu de connaissances des consommateurs chinois sur cet aliment.

Des tests scientifiques visant les modifications génétiques du quinoa sont en cours afin d'adapter la culture de cette plante à d'autres climats, ce qui permettrait une production en Afrique, en Asie et en Europe. Cette avancée sur le plan scientifique pourrait entraîner une baisse du prix du quinoa.

Thématique : quinoa – Pérou – Bolivie – importation sur le marché chinois

Date : 8 janvier 2019

Source :

<https://www.chinafruitportal.com/2019/01/08/%E7%A7%98%E9%B2%81%E8%97%9C%E9%BA%A6%E5%B0%86%E5%9C%A8%E4%BB%8A%E5%B9%B4%E5%A4%A7%E9%9D%A2%E7%A7%AF%E8%B5%B0%E5%85%A5%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E5%B8%82%E5%9C%BA/>

CHINE : EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION CHINOISE SUR L'ADMISSION TEMPORAIRE DES MARCHANDISES

Le champ d'application est élargi aux marchandises mentionnées dans les annexes B.2 et B.3 de la Convention d'Istanbul.

Par sa circulaire No 13-2019, l'administration centrale de la douane chinoise a annoncé que, depuis le 9 janvier 2019, la Chine a élargi le champ d'application de la « Convention relative à l'Admission temporaire », en acceptant les Annexes B.2 (« Annexe relative au matériel professionnel ») et B3 (« Annexe relative aux conteneurs, palettes, emballages, échantillons et autres marchandises importées dans le cadre d'une opération commerciale ») de la Convention d'Istanbul, sauf pour ceux sous les points (b) et (c) de l'Article 2 de l'Annexe B.3.

La douane chinoise étend la reconnaissance des carnets ATA pour le **matériel professionnel** et les **échantillons commerciaux**. Les conteneurs ainsi que les accessoires et équipements de conteneurs, et les pièces détachées importées en vue de la réparation de conteneurs placés en admission temporaire doivent remplir les formalités douanières selon les exigences de la réglementation correspondante.

Le délai d'entrée et de sortie du territoire chinois de marchandises à l'admission temporaire sous carnet ATA est identique à celui de la validité du carnet.

Thématique : Convention d'Istanbul – carnet ATA – Chine – élargissement – champ d'application

Date : le 9 janvier 2019

Source : <http://www.customs.gov.cn/customs/302249/302266/302269/2176093/index.html>

TAÏWAN : 7 ENSEIGNES DE GRANDS MAGASINS SE LANCENT DANS UNE COMPETITION INTENSE AU SEIN DU DISTRICT DE XINYI A TAIPEI

Le groupe Breeze sonne la charge en ouvrant un nouveau grand magasin où la restauration représente jusqu'à 45% de leur espace commercial.

Le quartier Xinyi de Taipei est considéré comme le champ de bataille le plus important pour les grands magasins taiwanais. En attribuant près de la moitié de sa surface commerciale à la restauration et l'alimentaire, l'inauguration du centre de Breeze Nanshan le 9 janvier lance un nouveau défi aux grands magasins concurrents du quartier tels que Shin Kong Mitsukoshi et Taipei 101.

Selon l'analyse du Taiwan Council of Shopping Centers, Taipei est la ville où la densité des grands magasins est la plus élevée au monde avec une moyenne de 1 point de vente pour 87 000 habitants. A titre de comparaison, à Tokyo,

on compte une moyenne de 1 point de vente pour 300 000 habitants. Par ailleurs, la densité de grands magasins la plus forte se trouve dans le district de Xinyi, avec 7 grands magasins répartis sur un terrain d'environ 0,5 km².

Malgré ce haut niveau de densité, de nombreux autres projets de nouveaux centres commerciaux sont actuellement en cours. Ainsi, le groupe Far Eastern Department Store prévoit d'ouvrir un grand magasin dans le district de Xinyi en 2019, et un projet « Taipei Sky Tower » devrait être achevé en 2020.

Breeze Nanshan est déjà le 3^{ème} point de vente du groupe Breeze dans le district de Xinyi. Le président du groupe constate que les affaires sont de plus en plus entraînées par le secteur de la restauration dans leurs magasins et c'est la raison pour laquelle il a opté pour un ratio élevé des activités du secteur alimentaire dans son nouveau centre commercial, notamment l'ouverture d'un supermarché de plus de 6 611m². En outre, le groupe a obtenu une exclusivité sur les enseignes de restaurant Cé La Vi, Smith & Wollensky steakhouse ou encore le café Blue Bottle. L'objectif de chiffre d'affaires pour la première année est de 7 milliards de TWD, soit 198 M EUR.

Faisant face à ce nouveau concurrent, Taipei 101, un centre commercial situé à deux pas du Breeze Nanshan, lancera une 2^{ème} vague de rénovation de son food court, visant à améliorer la qualité de l'offre de restauration ainsi que l'expérience client chez eux. Selon le CEO de Taipei 101, comme la force principale de Taipei 101 sont les marques de luxe, les clients ciblés sont différents de ceux de Breeze Nanshan et il pense que les nouveaux grands magasins à venir ne lui porteront pas préjudice mais auront au contraire un impact positif sur la croissance du flux de clientèle dans le quartier.

Shin Kong Mitsukoshi, leader des enseignes de grands magasins à Taïwan, s'attend également à une influence positive de l'ouverture de ces grands magasins grâce à la diversification de l'offre apportée, créant un dynamisme nouveau. Gérant déjà 4 centres commerciaux dans le quartier de Xinyi, le groupe a redoublé ses efforts dans le développement de son offre en restauration au cours des dernières années et a ainsi profité d'une croissance stable. Selon le directeur du département de marketing, le groupe détient la majorité des parts de marché du créneau de ventes des grands magasins, et ne modifiera pas sa stratégie malgré l'émergence d'un nouveau concurrent. Shin Kong Mitsukoshi introduit continuellement de nouvelles enseignes de restauration, y compris de nombreuses enseignes de restaurants étoilés Michelin et le ramen japonais Ichiran. Parmi tous les restaurants chez Shin Kong Mitsukoshi dans le district Xinyi, plus de 7 restaurants réalisent un chiffre d'affaires estimé supérieur à 100 M de TWD, soit 2,9 M EUR.

Thématiques : restauration – grands magasins – Taiwan – Breeze Nanshan

Date : le 10 janvier 2019

Source : <https://www.storm.mg/article/810178>

CHINE : PUBLICATION PROCHAINE DE L'« AVIS POUR LE BON DEVELOPPEMENT DES ZONES FRANCHES »

21 mesures devraient être lancées dans l'objectif de pousser la modernisation des zones franches chinoises.

D'après le Bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'Etat chinois, un nouveau document intitulé « Avis pour le bon développement des zones franches », rédigé par 14 administrations chinoises dont la GACC (Administration générale de la douane chinoise), sera publié prochainement. Cet avis lancera 21 mesures concrètes pour la création de 5 centres, afin de pousser le développement de zones franches en Chine.

Il est indiqué que, l'objectif du développement des zones franches en Chine permettra la création de 5 centres : transformation et fabrication, recherche et conception, service logistique, test et réparation, distribution et service. De plus, ces 21 mesures seront lancées dans l'objectif de pousser la modernisation des zones franches chinoises. Le texte a également précisé que les mesures fiscales destinées à la vente en ligne transfrontalière seront successivement élargies pour couvrir toutes les zones franches.

La Chine possède aujourd'hui 140 zones de surveillance douanière spéciale, dont 96 zones franches. De janvier à novembre 2018, la valeur totale des importations et des exportations des zones de surveillance douanière spéciale de toute la Chine s'élève à 4700 milliards de CNY, soit 16,8% du montant total du commerce extérieur chinois (import et export) de cette période.

Thématique : zone franche – avis – développement – nouvelles mesures

Date : le 10 janvier 2019

Source : https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_2836628

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION

ACRONYMES

AUD	Australia Dollar, devise australienne
CEO	Chief Executive Officer
CNY	RMB, devise chinoise
EUR	Euro, devise de l'Union Européenne
FEHD	L'agence hongkongaise de sécurité sanitaire des aliments
GACC	Administration centrale de la douane chinoise

OGM	Organisme génétiquement modifié
NZD	New Zealand Dollar, devise néozélandaise
SAIC	State Administration for Industry & Commerce
SAMR	State Administration for Market Regulation
TWD	Taiwan Dollar, devise taiwanaise

SOURCES D'INFORMATION

WWW.SCMP.COM

Site Internet du journal quotidien South China Morning Post. Il s'agit d'un journal quotidien anglophone hongkongais fondé en 1903 qui couvre les événements politiques, économiques et sociaux à Hong Kong, en Chine continentale et à l'international. Il est le journal de référence de la presse anglophone à Hong Kong.

WWW.CUSTOMS.GOV.CN

Site internet de l'Administration Centrale de la Douane chinoise

WWW.XINHUANET.COM

Site internet de Xinhua News Agency, équivalent de l'AFP français.

WWW.WINEINFO.COM

Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consulting spécialisée en communication autour de la culture du vin.

HTTPS://FOOD.CHINA.COM.CN

Contrôlé directement par le Bureau de la presse du Conseil des Affaires d'Etat, le site internet (www.china.com.cn) est sous tutelle de Chine Foreign Language Administration.

WWW.BJNEWS.COM.CN

« The Beijing News » : quotidien de Pékin créé conjointement par deux groupes majeurs de presse (« Guang Ming Daily » et « South Daily ») en novembre 2003.

WWW.THEPAPER.CN

Il s'agit de la version électronique du journal « Oriental Morning Post » basé à Shanghai. Le site est spécialisé en reportages sur des événements d'actualité et nouvelles politiques.

WWW.CHINAFTUITPORTAL.COM

Site internet en chinois sous contrôle du groupe chilien Yentzen, spécialisé en reportage sur les politiques agricoles ou les tendances commerciales de différents pays dans le secteur des fruits et légumes, notamment ceux en lien avec le marché chinois.

WWW.STORM.MG

Site internet de Storm Media. Fondée en 2014, Storm Media est une plateforme de presse en ligne dédiée à la publication de reportages détaillés concernant les actualités locales, internationales, politiques et économiques. Ce média a signé des contrats de partenariat à long terme avec BBC Londres et Deutsche Welle.

VEILLE MÉDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG KONG ET TAIWAN

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

REDACTEURS

Yanxia DENG – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
Jean-Charles SHADILI – Chargé de développement Agrotech bureau de Canton
Yuchen ZHOU - Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Ying LI – Conseillère export réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Laure ELSAESSER – Chargée d'affaire Export Agrotech bureau de Pékin
Ken LAI – Prospecteur Agrotech bureau de Hongkong
Lucie ACQUAVIVA – Prospectrice Agrotech bureau de Hongkong
Min CHAO – Chargée de développement bureau de Taiwan
Anne GUINAUDEAU – Conseiller export bureau de Taiwan
David ROLLAND – Chef de pôle Agrotech Chine
Céline LAURANS – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact FranceAgriMer : Véronique LOOTEN – Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité / Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.